

Annexe 51 – 102A3

DÉCLARATION DE CHANGEMENT IMPORTANT

1. Dénomination et adresse de la société

5N Plus inc.
4385, rue Garand
Saint-Laurent (Québec)
H4R 2B4

2. Date du changement important

Le 8 avril 2011, à l'égard de l'acquisition de MCP Group SA (« **MCP** ») par 5N Plus inc. (« **5N Plus** »), et le 11 avril 2011 à l'égard de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme de 13 590 000 actions ordinaires.

3. Communiqué

5N Plus a diffusé un communiqué de presse relatif aux changements importants décrits ci-dessous sur CNW Telbec à 8 h 33 le 11 avril 2011.

4. Résumé du changement important

5N Plus a conclu l'acquisition de MCP et réalisé un appel public à l'épargne par voie de prise ferme de 13 590 000 actions ordinaires au prix de 9,20 \$ l'action, pour un produit total revenant à 5N Plus de 125 millions de dollars.

5. Description circonstanciée du changement important

5.1. Description circonstanciée du changement important

5N Plus a conclu l'acquisition de MCP et réalisé un appel public à l'épargne par voie de prise ferme de 13 590 000 actions ordinaires au prix de 9,20 \$ l'action, pour un produit brut total revenant à 5N Plus de 125 millions de dollars.

MCP, dont le siège social se trouve à Tilly en Belgique, est le premier producteur et distributeur mondial de bismuth et de produits chimiques à base de bismuth, détenant une part que MCP estime être à plus de 50 % du marché, et un important intervenant sur les marchés d'autres métaux spéciaux, notamment le gallium, l'indium, le sélénium et le tellure. Les produits de MCP sont utilisés dans une variété de produits principalement liés à des applications industrielles et électroniques. MCP emploie environ 400 personnes dans ses neuf installations de production et 15 bureaux commerciaux situés partout en Europe, en Asie et aux États-Unis.

Dans le cadre de l'acquisition, Frank Fache, cochef de la direction de MCP, a été nommé au conseil d'administration de 5N Plus, qui est maintenant composé de six administrateurs. Il est prévu que Laurent Raskin, également cochef de la direction de MCP, joindra les rangs du conseil d'administration de 5N Plus à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires. MM. Fache et Raskin ont été nommés vice-présidents directeurs de 5N Plus, et relèveront directement de Jacques L'Écuyer, président et chef de la direction de 5N Plus.

À la clôture de l'acquisition, 5N Plus a acquis la totalité des actions émises et en circulation de MCP en contrepartie : (i) d'une somme en espèces de 105 793 548 € (correspondant environ à 142,8 millions de dollars canadiens en date du 25 février 2011, le dernier jour ouvrable précédant la date de la convention d'acquisition intervenue entre 5N Plus et MCP et ses actionnaires); (ii) de billets à ordre émis en faveur des actionnaires vendeurs de MCP d'un montant global de 46 908 459 € (correspondant environ à 63,3 millions de dollars canadiens en date du 25 février 2011); et (iii) de 11 377 797 actions ordinaires de 5N Plus émises en faveur des actionnaires vendeurs. Le prix d'achat comprend également une « retenue » en espèces de 14 970 785 € (correspondant environ à 20,2 millions de dollars canadiens en date du 25 février 2011).

En fonction du cours de clôture des actions de 5N Plus à la TSX le vendredi 25 février 2011 (8,00 \$) et du taux de change de l'euro par rapport au dollar canadien de 1,3494 à midi, à la même date, la contrepartie totale pour l'acquisition de MCP correspond environ à 235,2 millions d'euros ou 317,3 millions de dollars canadiens. En outre, 5N Plus a également convenu de prendre en charge le passif net de MCP, qui s'établissait à 65,6 millions d'euros en date du 31 décembre 2010, pour la plupart composé de passif à court terme utilisé pour financer les besoins en fonds de roulement de MCP.

Les billets à ordre émis par 5N Plus au montant de 46,9 millions d'euros en faveur des actionnaires vendeurs sont payables sur une période de trois ans suivant la clôture de l'acquisition et la « retenue » en espèces de 14,9 millions d'euros est payable par 5N Plus trois ans suivant la clôture de l'acquisition. Les 11 377 797 actions émises par 5N Plus en faveur des actionnaires vendeurs sont assujetties à des dispositions de blocage sur une période allant jusqu'à 18 mois.

Puisque la clôture de l'acquisition de MCP a eu lieu avant la clôture de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme, les investisseurs participant à l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme ont reçu des actions ordinaires plutôt que des reçus de souscription. Les 13 590 000 actions ordinaires émises par 5N Plus ont été vendues à un syndicat de preneurs fermes dirigé par Financière Banque Nationale inc. et comprenant Société en commandite GMP Valeurs mobilières, Marchés mondiaux CIBC inc., Valeurs mobilières TD inc., Les Partenaires Versant inc., Valeurs Mobilières Cormark inc., Valeurs Mobilières HSBC (Canada) inc., M. Associés inc. et Stonecap Securities Inc. L'appel public à l'épargne par voie de prise ferme a été effectué au moyen d'un prospectus simplifié déposé auprès des commissions en valeurs mobilières de chacune des provinces du Canada, ainsi qu'aux États-Unis en vertu des dispenses de l'obligation de déposer une déclaration d'inscription applicables.

Le produit net tiré de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme a été affecté par 5N Plus au financement d'une partie de la tranche en espèces du prix d'achat de MCP. 5N Plus a acquitté le solde de la tranche en espèces du prix d'achat par prélèvement sur l'encaisse.

Par suite de la clôture de l'acquisition de MCP et de l'appel public à l'épargne par voie de prise ferme, 70 864 207 actions ordinaires de 5N Plus sont émises et en circulation.

5.2. Information sur les opérations de restructuration

Sans objet.

6. Application du paragraphe 2 de l'article 7.1 du Règlement 51-102

Sans objet.

7. Information omise

Sans objet.

8. Membre de la haute direction

Le membre de la haute direction de la société qui est bien renseigné à propos de la présente déclaration de changement important est M. Jacques L'Écuyer, président et chef de la direction de 5N Plus. Le numéro de téléphone de M. L'Écuyer est le 514 856-0644.

9. Date de la déclaration

Le 14 avril 2011.